

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de : SAINT-ROSAIRE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Séance du conseil municipal à huis clos

Avis public est donné à toute la population qu'en raison des risques de propagation de la Covid-19, la séance ordinaire prévue le lundi 5 octobre 2020 aura lieu à huis clos.

Aucun public ne sera admis. Le huis clos demeure valide pour une durée indéterminée.

Nous vous remercions de votre compréhension. Pour toute question en lien à la présente, vous pouvez communiquer avec la soussignée par voie électronique à l'adresse suivante : dg@strosaire.ca.

DONNÉ À SAINT-ROSAIRE, ce 29^e jour de septembre 2020.



Julie Roberge
Dir. générale et sec.-trésorière